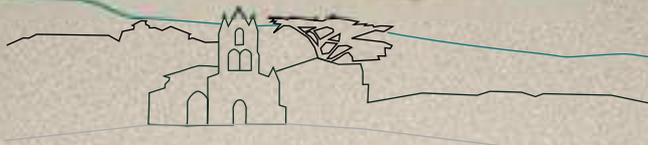


Montpitol Info



LE JOURNAL DE LA COMMUNE // #JUIN 2016 // PAGE 1



ÉDITO

Le conseil municipal de Montpitol a le plaisir de vous présenter le journal communal du deuxième trimestre 2016.

Le thème choisi pour cette première page est un « bouquet » de photos de fleurs pour illustrer le printemps qui s'achève.

N'hésitez pas à nous faire parvenir vos plus belles photos des 4 saisons prises sur Montpitol, pour illustrer les futurs Montpitol Info.

Au menu de ce numéro : le PLU, des actualités liées aux travaux, le budget, le CCAS, les 20 ans de l'aviron, les actualités concernant la jeunesse, le comité des fêtes, la vie associative, les cérémonies, l'église, etc...

Nous vous souhaitons une bonne lecture et un agréable été 2016 !

Le conseil Municipal

SOMMAIRE

ÉDITO	1	APE: BILAN DE LA VENTE DE VIENNOISERIES	10
RÉVISION DU PLAN LOCAL D'URBANISME	2	UN LYCÉE À GRAGNAGUE À L'HORIZON 2020 ?	11
POINT SUR LES TRAVAUX	4	SMU DU COLLÈGE GEORGES BRASSENS DE MONTASTRUC	11
BUDGET MUNICIPAL	5	BILAN DE LA JOURNÉE JEUX	12
SIGNATURE DU CONTRAT DE TERRITOIRE	5	FÊTE LOCALE LE 2 JUILLET	12
BRÈVE : RÉUNION SUR LES ADDICTIONS	6	LES TALENTS DE MONTPITOL	13
REPAS CCAS 2016	6	JOURNÉE MICRO-MÉCANIQUE	13
LE CLUB D'AVIRON A 20 ANS	7	DES NOUVELLES DE L'ÉGLISE	14
RENTRÉE SCOLAIRE 2016	8	CÉRÉMONIE DU 8 MAI	14
BRÈVE ÉCOLE	8	LE FRELON ASIATIQUE	15
ALAE DE MONTPITOL	8	LETTRÉ D'EXCUSES PUBLIQUES	15
CROSS DE L'ÉCOLE	9	OUNT ES AQUO?	16
APE : BILAN DE L'ANNÉE SCOLAIRE 2015-2016	10		



PLU

RÉVISION DU PLAN LOCAL D'URBANISME

Contexte :

Comme communiqué dans le Montpitol Info d'Avril 2015, le conseil municipal a ouvert deux chantiers concernant le PLU :

- 1- la modification
- 2- la révision

La Modification :

Elle consiste en ajouts et modification des règles existantes afin de prendre en compte, les effets de la loi pour l'Accès au Logement et un Urbanisme Rénové (ALUR), qui supprime deux notions précédemment existantes dans le règlement du PLU :

- Coefficient d'Occupation des Sols (COS)
- Superficies minimums.

Ces deux règles présentes dans notre PLU, permettaient de gérer la densité des zones pavillonnaires en assainissement non collectif. Leur disparition du règlement génère une augmentation des droits à construire qui, dans certains secteurs de la commune, vont à l'encontre des objectifs du PLU.

Note : la modification est l'objet de la consultation qui a eu lieu du jeudi 12 mai 2016 au lundi 13 juin 2016 .

La Révision :

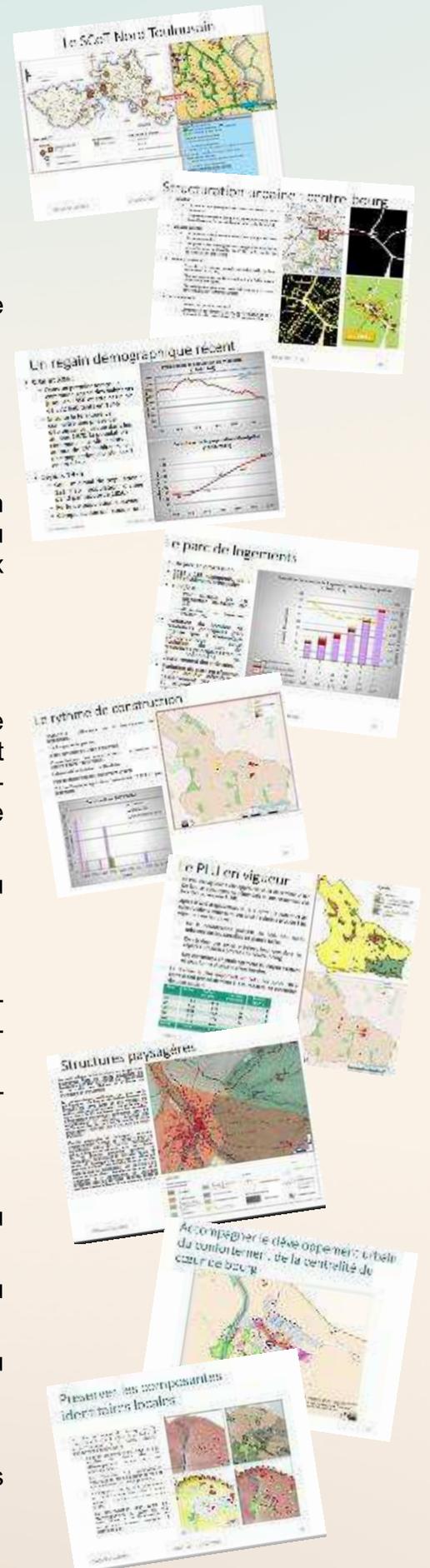
Elle a pour but de mettre en compatibilité notre PLU afin d'intégrer toutes les nouvelles exigences s'imposant à nous, apportées par :

- le schéma de cohérence territoriale Nord Toulousain (SCOT Nord Toulousain),

et par les lois suivantes :

- la loi portant Engagement National pour l'Environnement du 12 Juillet 2010 (dite loi « Grenelle »)
- la loi pour l'Accès au Logement et à un Urbanisme Rénové du 26 mars 2014 (dite loi « ALUR »)
- la loi pour l'Avenir de l'Agriculture, l'Alimentation et la Forêt du 13 octobre 2014 (dite loi « LAAAF »)

L'objet de cet article est de vous communiquer les différentes étapes **de la révision**.





Les études pour la révision vont se réaliser principalement en 3 phases :

1) Établissement du diagnostic :

Cette étape permet de faire un constat des évolutions en matière d'aménagements, d'équipements, d'urbanisme, d'évolution de la population, mais aussi en matière de protection des espaces naturels, agricoles, forestiers et de continuités écologiques.

C'est une analyse des politiques mises en place par le document d'urbanisme et actuellement en vigueur sur notre commune, elle permet de disposer d'un état des lieux de la commune servant de socle de connaissance pour fonder et justifier le projet communal.

2) Élaboration du Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) :

Ce projet est le cœur du futur document d'urbanisme. Il traduit la volonté de l'équipe municipale en matière :

- D'évolutions démographiques par le choix d'une dynamique démographique visant à encourager l'accueil de jeunes ménages,
- D'habitat et d'urbanisme : formes d'habitat et projet urbain à mettre en place au centre bourg mais aussi sur les écarts,
- De mobilité par le renforcement d'un maillage de circulation douce,
- De préservation et valorisation du patrimoine local,
- De prise en compte d'éléments d'intérêts écologiques,
- D'agriculture : en prévoyant un projet urbain compatible avec le développement et la préservation de l'agriculture.

3) Rédaction du règlement écrit et graphique, et, formulation des Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP).

Toutes ces étapes sont réalisées en collaboration avec le bureau d'études en urbanisme "Paysages". Actuellement la commission urbanisme ainsi que le conseil municipal travaillent sur le projet de territoire (PADD), les réflexions sont en cours.

Dans le cadre de la procédure de concertation, le diagnostic est actuellement disponible et consultable au secrétariat de la mairie aux heures d'ouverture au public. Vous pouvez également porter vos observations éventuelles sur un registre mis à votre disposition ou les adresser par courrier à la Mairie.

Au terme de toutes ces étapes, une consultation des personnes publiques associées (services de l'état, Conseil Départemental, services d'Incendie et de Secours, Chambre d'Agriculture....) sera effectuée.

En parallèle de cette consultation, une enquête publique sera mise en place pour vous permettre de consulter l'ensemble des pièces du dossier de PLU et recueillir toutes vos remarques.

A l'issue de toutes ces phases, le nouveau document d'urbanisme sera approuvé par le conseil municipal et deviendra ensuite exécutoire.

La Commission Urbanisme



Le P.A.D.D.



Commission Travaux

POINT SUR LES TRAVAUX

Église

Comme vous avez pu le constater, les travaux de réfection de la façade Nord et des toits de la chapelle de la Vierge, de la sacristie et du dépôt sont enfin en cours. Les poutres cassées ont été changées et dès que la façade sera terminée, les toitures seront recouvertes. C'est un chantier d'un peu plus de 20.000 € sur lequel nous avons une subvention du Conseil Général de 40 % sur le montant HT.

En ce qui concerne la réfection de l'électricité et du chauffage, nous avons procédé à l'appel d'offres pour lequel nous avons eu 3 réponses. L'analyse des devis est en cours et nous espérons que nous pourrions réaliser les travaux avant la période de chauffe.

C'est un chantier d'environ 35.000 € pour lequel nous avons demandé une subvention au Conseil Général.



Pool routier

Cette année, la réfection de la partie la plus dégradée du chemin d'En-Jannat sera réalisée. Le reste de ce chemin sera refait sur les années suivantes.

Bâtiment ALAE

Nous avons eu plusieurs réunions avec la C3G pour finaliser la convention par laquelle la C3G, qui va financer le bâtiment, délègue à la commune la maîtrise d'ouvrage.

Lors de ces travaux, nous avons prévu de faire en même temps :

- un agrandissement du préau de l'école, la C3G finançant la partie du préau se situant devant le futur bâtiment ALAE,
- l'accessibilité Handicapés de ces futures installations et de la classe en préfabriqué.

L'architecte qui sera choisi devra nous proposer des solutions pour la réalisation simultanée de ces travaux. Nous commençons à travailler sur l'appel d'offres pour le choix de ce dernier.

Travaux de signalisation routière

Le service Transports scolaires du Conseil Départemental de la Haute-Garonne, nous a demandé d'être plus précis concernant la signalisation routière du chemin de Lissard.

En effet, la limitation d'accès de ce chemin aux véhicules de transport dont le PTAC n'excède pas 3.5 tonnes n'était pas assez explicite. Ainsi nous avons dû rajouter un cartouche portant la mention « sauf dessertes et services locaux » pour que le bus de transport scolaire puisse emprunter ce chemin.

Nous avons également mis en place la même réglementation sur le chemin d'En-Mazeillé pour qu'il y ait cohérence de signalisation entre ces deux chemins.

La mise en conformité de la limitation de tonnage et d'accès sur le chemin de Lissard a entraîné également une mise en conformité de la limitation de vitesse avec la réglementation en vigueur, en fixant cette vitesse maximale à 70 km/h, le chemin étant situé hors agglomération.



BUDGET MUNICIPAL

Comme tous les ans, le conseil municipal s'est prononcé sur les taux de la part communale des taxes locales.

A l'instar de 2014 et de 2015, il a été décidé une augmentation très limitée (+0,5%) des



taux de la taxe d'habitation (de 10,47 à 10,52%) et de la taxe sur le foncier bâti (de 13,91 à 13,98%), le taux de la taxe sur le foncier non bâti, déjà élevé (80,18%), n'a pas été augmenté.

L'équipe municipale poursuit ses efforts pour maintenir des niveaux raisonnables sur la fiscalité communale malgré la baisse drastique de la dotation d'état (-30% entre 2014 et 2017).

Budget

Par ailleurs, la commune participe activement à la nouvelle commission « Économies » mise en place par la C3G en plus de la commissions « Finances ».



L'objectif est d'identifier les sources d'économies possibles et/ou de mettre en place une programmation des investissements afin de limiter l'augmentation de la part intercommunale des taxes locales et également le recours à l'emprunt.

Jean Bepmale

Contrat de territoire

SIGNATURE DU CONTRAT DE TERRITOIRE

Le 24 mai 2016, le conseil départemental de la Haute-Garonne a signé le contrat de territoire avec les élus du PETR.

Le but du contrat de territoire est de changer la méthode de demandes de subventions auprès du département : elles doivent désormais s'inscrire dans le cadre de projets d'investissements.

Pour en savoir plus:
<http://goo.gl/Ty3k0S>



Photo (Eliane Orlando) :
Thierry Auriol, maire de Montpitol signe le contrat de territoire avec Georges MERIC, président du conseil départemental.



CCAS

REPAS CCAS 2016

Petite innovation pour ce traditionnel repas qui s'est tenu fin janvier.

En effet, bon an mal an nous étions entre 35 et 50 un peu perdus dans notre salle des fêtes.

Et il en était de même pour nos voisins de Roquesérière. Devant ce constat, une idée a germée.... Et pourquoi ne pas nous regrouper, la finalité de l'opération étant de passer une bonne journée avec un bon repas?

L'idée ayant fait son chemin, les deux CCAS se sont retrouvés pour en discuter et voilà...

Nous étions un peu plus d'une centaine dans notre salle des fêtes.

Il faut dire que cela présente quelques avantages comme les négociations avec le traiteur, qui préfère venir faire 100 repas que 50, avec l'animation pour laquelle nous pouvons envisager un budget supérieur puisque divisé en deux, l'installation la décoration et le nettoyage de la salle avec une équipe doublée.

Enfin, il faut dire que certains ont eu une jeunesse « commune », sans télé, sans portables, sans internet, et que les discussions allaient bon train.

Bien sûr, il y a quelques irréductibles, c'est normal, mais qui ont je pense tout de même passé une belle journée.

Je ne sais pas encore si nous allons reconduire cette collaboration (je pense qu'il y a de grandes chances) et si c'est le cas, elle se fera en 2017 à Roquesérière dans une salle des fêtes normalement remise à neuf.

Jean-Claude Boulet



BRÈVE : RÉUNION SUR LES ADDICTIONS

Tout public

22/01/2016 à 20h00 à Roquesérière

Le CCAS de Roquesérière a organisé une réunion sur les addictions au mois de janvier 2016. Cette réunion était dirigée par le Docteur Karima KOUBAA, addictologue au CHU de Toulouse-Rangueil.

Les addictions sont nombreuses : l'alcool, la drogue, les jeux de hasard, le sexe, mais aussi le chocolat, ...

Une cinquantaine de personnes participèrent à cette réunion ; durant près de deux heures, le Docteur KOUBAA expliqua l'addiction et réussit à établir des échanges très intéressants et instructifs avec les membres de la salle, des plus jeunes (adolescents) aux moins jeunes sans distinction.

Le CCAS renouvellera sûrement cette opération très enrichissante.

Nathalie Ollivier



LE CLUB D'AVIRON A 20 ANS

Aviron

C'était en juillet 1996... Avec une toute petite poignée d'amis, Didier Orlando lance un défi audacieux : faire découvrir l'aviron dans une région où peu de personnes avaient déjà entendu parler de ces embarcations qui glissent sur l'eau à la force des bras et des jambes.

Vingt ans après, oui, le pari est réussi. Il est impossible de chiffrer le nombre de personnes qui ont découvert l'aviron, mais, si l'on prend en compte les journées « découverte », plus d'un millier de jeunes et d'adultes est monté au moins une fois sur un bateau.

L'école de sport a fait ses preuves en accédant au niveau national et même international. De nombreux podiums aux championnats de France : deux titres de champion de France, deux médailles d'argent et deux médailles de bronze. Deux participations aux matches France/Angleterre cadets. Une participation à la coupe de la jeunesse en Irlande et aux championnats du monde en Pologne. Merci à ces jeunes qui ont porté si haut et si loin les couleurs jaune et bleu du club!

Le 9 juillet, ce sera l'anniversaire.

20 ans, c'est une étape importante pour les jeunes, c'est aussi important pour un club. Le signe qu'il est en bonne santé, stable et pérenne.

Son anniversaire sera célébré le samedi 9 juillet.

Le programme de cette fête n'est pas encore tout à fait bouclé, mais il est prévu un " défi à l'ergomètre ", accessible à tous, suivi de l'apéritif où le club souhaiterait réunir les anciens et actuels rameurs, les habitants de Montpitol, les amis, sympathisants... et enfin une soirée paëlla (sur réservation). Les détails de cette soirée vous seront communiqués ultérieurement.

Petit rappel : deuxième journée découverte.

Le dimanche 22 mai, le club d'aviron organisait une journée découverte. En raison du mauvais temps, elle s'est terminée à midi. Pour tous ceux qui n'ont pas pu découvrir l'aviron ce jour-là et pour tous ceux qui seraient tentés par ce sport, une nouvelle journée découverte est programmée le dimanche 19 juin de 9 h 30 à 17 heures. Ouverte à tous, enfants à partir de 10 ans, adultes sans limitation d'âge... à condition de savoir nager.

Pour le Club Aviron, Eliane Orlando



Sortie sur l'eau au petit matin



École

BRÈVE ÉCOLE

Camille Menotti, l'institutrice de la classe CP/CE1 travaillant à temps partiel annualisé, est remplacée pour cette fin d'année par Alain Uruty.

RENTRÉE SCOLAIRE 2016

La commission départementale de l'éducation nationale (CDEN), qui s'est réunie le 31 Mai dernier, a statué pour la fermeture d'une classe maternelle à Roquesérière et le transfert d'un poste élémentaire de Montpitol à Roquesérière.

Par conséquent, officiellement, l'an prochain, il y aura deux classes élémentaires à Montpitol et deux classes élémentaire-maternelle à Roquesérière.

Les modalités d'organisation et de répartition qui ont été présentées au conseil d'école du 7 juin sont les suivantes:

A Roquesérière :

- Une classe regroupera les maternelles (petite section, moyenne section et grande section)
- Une autre classe regroupera les CP et une partie des CE1.

A Montpitol:

- Une classe regroupera l'autre partie des CE1 et les CE2
- L'autre classe regroupera les CM1 et CM2.

La Commission Enfance

ALAE

ALAE DE MONTPITOL

L'ALAE de Montpitol propose aux élèves de l'école sur le temps du midi:

- Un atelier théâtre le lundi pour les 6/8 (jeux autour du théâtre) et les 9/10 ans (groupe régulier) avec Claude
- Un atelier jardin pour les 6/8 et 9/10 ans les mardi et jeudi avec Olivier
- Un atelier poterie pour les 6/8 et 9/10 ans le Vendredi avec Julie
- Des jeux sportifs, collectifs, des activités bricolage et du jeu libre toute la semaine avec Sébastien, Vanessa, Valérie et Sandrine.

Anne Verdier





CROSS DE L'ÉCOLE

Tous les élèves de l'école élémentaire attendaient le cross avec impatience, ils s'étaient préparés depuis les dernières vacances.

Il a donc eu lieu le 15 Avril dernier, la veille des vacances de Pâques, par un très bel et chaud après-midi.

Cette année encore de nombreux parents étaient présents pour encourager leurs enfants et sécuriser le parcours.

Les enseignantes ont récompensé tous les enfants en leur remettant une médaille individuelle, quelle fierté!

Anne Verdier





APE

APE : BILAN DE L'ANNÉE SCOLAIRE 2015-2016

L'année a été riche en événements car l'Association des Parents d'Élèves (APE) a organisé :

- la soirée Halloween
- le marché de Noël
- la soirée magie animée par le Toulouse Magic Club
- la chasse aux œufs à Pâques
- et la vente de viennoiseries dans les 2 villages.

Pour finir en beauté cette année scolaire, la kermesse aura lieu le **vendredi 1^{er} Juillet 2016 à Roquesérière avec, à 18h30 le spectacle des enfants, suivi des jeux animés par l'ALAE puis d'un repas**

L'APE vous souhaite d'ores et déjà un bon été et vous donne rendez-vous dès septembre pour de nouveaux challenges!

Pour l'APE, Fabienne Fioroni

APE: BILAN DE LA VENTE DE VIENNOISERIES

Cette année encore la vente de viennoiseries a été un franc succès avec le beau temps qui était au rendez-vous !

Quelques enfants se sont joints à nous, et ont pu échanger avec les habitants qui nous ont accueillis chaleureusement.

Un grand merci aux parents et enfants qui ont participé, ainsi qu'aux habitants pour leur accueil et leur participation.

Tous les bénéfices de la vente seront reversés aux écoles de Montpitol et Roquesérière pour financer les sorties scolaires.

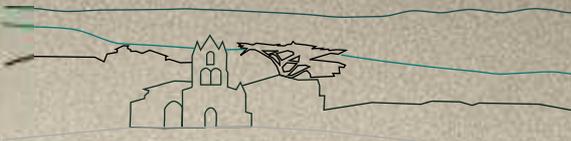
Pour l'APE, Sabine Alquier



Ci dessus : la soirée magie animée par le Toulouse Magic Club

Ci dessous : la chasse aux œufs à Pâques





SIVU DU COLLÈGE GEORGES BRASSENS DE MONTASTRUC

(Rappel : le SIVU est le Syndicat Intercommunal à Vocation Unique).

Le vote du budget du syndicat gérant les infrastructures du collège a eu lieu mi-avril tout comme celui de la commune.

Collège

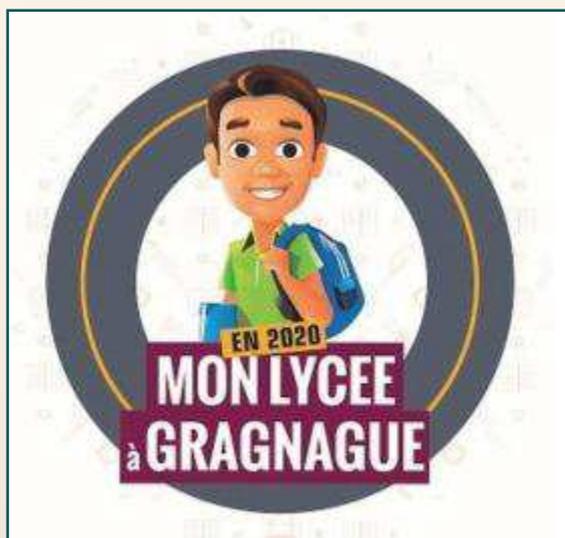
Après des travaux essentiellement sur la piste les années précédentes, les différents travaux budgétisés pour cette année 2016 concernent essentiellement le gymnase : le remplacement du sol des gradins et le chauffage des vestiaires. Un contrat d'entretien du toit du gymnase par une société externe a également été souscrit pour éviter à l'agent d'entretien des visites régulières sur le toit qui pourraient s'avérer dangereuses faute d'équipements adaptés.

Anne Verdier

UN LYCÉE À GRAGNAGUE À L'HORIZON 2020 ?

En septembre dernier, Martin Malvy et son équipe ont acté la construction de deux nouveaux lycées à l'horizon 2020, dont un dans le Nord-Est toulousain.

Les 26 maires de notre canton de Pechbonnieu ont décidé de proposer une candidature unique, celle de la ville de Gragnague. La commune qui occupe une position centrale a déposé un projet réaliste et favorable pour nos enfants. Cette ville s'engage si elle est choisie par le conseil régional, à construire un gymnase et à fournir un terrain de 4ha pour la construction du lycée.



Lycée

Une première réunion publique concernant l'implantation de ce futur lycée s'est tenue début avril à Gragnague devant plus de 450 personnes, essentiellement des parents de notre canton et de nombreux élus du territoire. Cette réunion a été l'occasion de présenter ce projet : lieu de la future implantation, atouts du territoire, mais aussi de rappeler que cela permettrait à chaque futur lycéen de pouvoir fréquenter un lycée situé à moins de 20 min de transport de leur habitation, ce qui leur donnerait toutes leurs chances pour réussir et gagner en confort de vie.

Ce n'est que le début d'une belle dynamique, relayée par des autocollants au slogan déterminé : "En 2020, mon lycée à Gragnague".

Une pétition est d'ailleurs en ligne, vous pouvez la consulter sur le lien suivant :

<https://goo.gl/h77goF>

Trois communes sont sur les rangs. Rien n'est joué mais votre soutien fera la différence!

Un pique-nique est organisé le dimanche 12 juin sur le site proposé pour l'implantation de ce lycée, proche de la sortie d'autoroute de Gragnague.



Comité des fêtes

FÊTE LOCALE LE 2 JUILLET

Dans moins de 1 mois, **samedi 2 Juillet**, donnons-nous tous rendez-vous sur la place du village pour :

la **traditionnelle fête du village**.

Les festivités débuteront dès l'après-midi :

- Concours de belote à la salle des fêtes organisé avec le soutien du club de belote de Montastruc. Tout le monde repart avec un lot.
- Animation enfant : structures gonflables et jeux en bois

Puis en fin de journée :

- la messe
- le dépôt de gerbe
- l'apéritif offert par la municipalité
- le repas servi sur la place
- le bal assuré par l'orchestre Tonic Musette qui jouera tous styles de musique

Venez nombreux !

Plus de précisions à venir par tract dans les boîtes aux lettres et panneaux d'affichages
Inscriptions par téléphone ou par mail :
0561846498/0686624389
fetes.montpitol@gmail.com

Le Comité Des Fêtes

BILAN DE LA JOURNÉE JEUX

Cette journée a été organisée conjointement avec le CROL, association de Roquesérière. Le CROL réunit des passionnés de jeux essentiellement de Roquesérière et de Montpitol, il dispose d'une ludothèque significative avec de nombreux jeux. Les adhérents se réunissent pour jouer tous les premiers jeudis du mois à Roquesérière et quelques dimanches après-midi en hiver.

Après une première édition en 2015, la deuxième journée Jeux co-organisée avec le Comité Des Fêtes (CDF) de Montpitol s'est déroulée le 20 Mars.

Durant toute la journée, les participants curieux et passionnés ont pu profiter pleinement et gratuitement des jeux divers et variés, il y en avait pour tous les goûts et tous les âges, du plus jeune au moins jeune.

Guidés par les animateurs du CROL, ils ont pu suivre les explications des règles (on vient pour jouer, et non pas pour se perdre dans la lecture des règles) et découvrir des jeux de cartes, jeux de plateaux, jeux de stratégie, jeux de figurines, jeux en bois...

Le pic d'affluence a été atteint au moment du goûter, les crêpes vendues à la buvette ont permis de régaler les plus gourmands après une partie de jeu.

Un beau succès pour le Comité des fêtes et le CROL, ravis d'avoir stimulé l'esprit ludique dans la bonne humeur.

Si ces quelques mots éveillent votre curiosité ou des souvenirs, 2 possibilités s'offrent à vous :

- contacter l'association du CROL : asso.crol@gmail.com, ou le site: <http://www.mairie-roqueseriere.fr/CROL.html>
- participer à la troisième édition en 2017 !

Pour le Comité des Fêtes : Laurent Verdier





LES TALENTS DE MONTPITOL

Vie associative

Une superbe journée que ce 21 Mai à la salle des fêtes. Chapeauté par le Comité des Fêtes, s'est tenue la première « JOURNÉE DÉCOUVERTE DES ACTIVITÉS MANUELLES ET ARTISTIQUES DES MONTPITOLOIS ».

Outre la convivialité, le repas pris en commun sous forme de table espagnole, l'apéritif offert par le comité des fêtes, ce sont plus d'une quinzaine de Montpitolaises et Montpitolais qui sont venus exposer « leur passion ».

Peintures à l'huile, aquarelles, l'histoire de Montpitol, les huiles essentielles, la rénovation de sièges capitonnés, les maquettes, la reliure, la décoration florale, la sculpture, la peinture sur soie, les tableaux en 3D... diversité et couleur en ce véritable premier jour inondé de soleil.

Même s'il y eu une bonne fréquentation, cette journée fut tout de même boudée par une majorité de nos concitoyens qui sont sûrement passés à côté d'un certain bonheur comme l'a écrit un certain Constantin Brancusi (sculpteur roumain 1876-1957) : « *Ce qui a vraiment un sens dans l'art, c'est la joie. Vous n'avez pas besoin de comprendre. Ce que vous voyez vous rend heureux. Tout est là !* »

Pour la Dépêche du Midi, Eliane Orlando



JOURNÉE MICRO-MÉCANIQUE

Le 24 Avril s'est tenue à Montpitol, la 2^{ème} rencontre de printemps de micro-mécanique. La salle des fêtes a accueilli une vingtaine d'exposants et leurs petites machines. On pouvait y voir des moteurs thermiques, des groupes vapeur fixes et embarqués ainsi que des moteurs à air chaud, le tout d'une grande qualité d'exécution. Les visiteurs vinrent nombreux l'après-midi pour contempler et discuter avec nous. Le repas de midi fut digne de la réputation gastronomique du S-O. Merci aux cuisinières !! Rendez-vous est pris pour une expo au printemps prochain, avec d'autres matériels.

Michel Laurens



Cérémonie

CÉRÉMONIE DU 8 MAI

Encadrés par l'équipe enseignante, les écoliers du RPI (Regroupement Pédagogique Intercommunal) Roquesérière-Montpitol ont formé un long cortège de l'école au monument aux morts.

Traditionnellement, les cérémonies de commémoration se déroulent un jour de classe pour que les écoliers puissent y être associés.

En présence d'André Laur, représentant le député Gérard Bapt, des anciens combattants, de Denis Bevilacqua, président départemental de l'UNC (Union Nationale des Anciens Combattants) et de nombreux élus, le maire Thierry Auriol a conduit cette cérémonie, moment de recueillement partagé entre les plus anciens et les jeunes écoliers.

Eliane Orlando



Eglise

DES NOUVELLES DE L'ÉGLISE

Depuis le mois de septembre 2015 notre secteur paroissial a un nouveau curé, le Père Arthur de Lefte qui succède au Père Pierre Desroziers.

Il s'est présenté aux habitants de Montpitol et Azas lors d'une réunion publique qui s'est déroulée à la mairie d'Azas le 17 mai 2016.

Lors de cette sympathique soirée, le Père Arthur a expliqué en quoi consiste sa mission

et a présenté le fonctionnement de l'ensemble paroissial Montastruc-Bessières-Verfeil et des nombreux services d'Église mis en place, pour lesquels il a fait appel à l'aide des laïcs.

Un site internet a été créé à l'adresse <http://www.paroisses-montastruc-bessieres.fr/> sur lequel il est possible de recevoir par mail la feuille paroissiale mensuelle en s'inscrivant à la newsletter.

Le presbytère se situe au 26 avenue de Castelnaud à Montastruc et son téléphone est le 05-61-84-23-84.

Patrick Borry



LE FRELON ASIATIQUE

Comment reconnaître le frelon asiatique ?

Le frelon asiatique (*Vespa Velutina*) est facilement reconnaissable à son aspect brun foncé. L'abdomen est brun, sauf son quatrième segment qui est jaune orangé.

Les pattes, brunes, sont jaunes à l'extrémité. Le devant de la tête est jaune orangé.

Il est donc impossible de le confondre avec le frelon européen qui lui a un corps tâché de roux, de jaune et de noir et à l'abdomen jaune rayé de noir.

Différences avec le frelon européen

- Le frelon asiatique n'est pas plus gros que le frelon européen, mais ses colonies accueillent de 10 à 20 fois plus d'individus et les nids sont en proportions
- taille du frelon asiatique : 2,5 à 3 cm de long
- taille du frelon européen : jusqu'à 4 cm
- colonies de frelons asiatiques : de 15000 à 20000 individus
- colonies de frelons européens : 3000 individus maximum
- le nid du frelon asiatique : jusqu'à 1m de hauteur et 80 cm de diamètre
- le nid du frelon européen dépasse rarement la taille d'un ballon de basket.

Attaque du frelon asiatique

Vespa Velutina attaque toujours en grand nombre. Son vol est plus vif que celui des européens et les piqures sont multiples.

Dès l'ouverture des nids, les frelons asiatiques sortent à 90 % tandis que les nids d'européens sont plus calmes.

Dans la pratique, le frelon asiatique cogne, pique et peut percer 1 cm de vêtement.

LETTRE D'EXCUSES PUBLIQUES

Messieurs les Maires des communes de MONTPILOT et ROQUESÉRIÈRE tiennent à présenter leurs sincères excuses auprès de la personne à laquelle ils ont causé un grave préjudice moral et porté atteinte à sa vie privée en ayant diffusé sa photo, le soupçonnant d'agression à l'encontre du chauffeur du bus.

Divers

Il faut faire attention à l'éjection du venin sur le visage à travers la moustiquaire. Il est nécessaire de porter des lunettes car il existe des risques de brûlures.

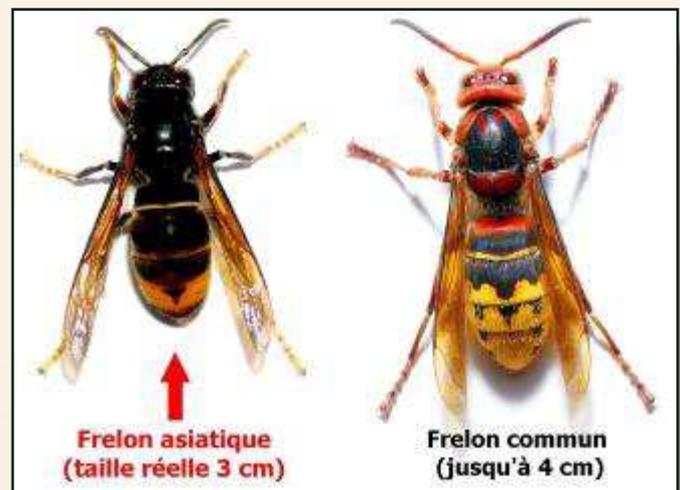
Où et comment piéger les frelons asiatiques ?

Il est préférable de placer les pièges dès la mi-février près des ruches ou des lieux où il y avait des nids l'an passé. Mais même dans des endroits à priori peu vulnérables, nous avons capturé quelques *Velutina* en ce début d'année.

Il est bon de laisser les pièges jusqu'en novembre. En été cela permet de repérer les nids et à l'automne éventuellement des jeunes fondatrices en cours de fécondation.

- bière brune de préférence (½ canette), la bière attire les frelons mais repousse opportunément les abeilles ;
- un peu de vin blanc et/ou de Picon ;
- un peu de sirop pour parfumer (framboise, cassis ...).

Jean-Claude Boulet



Cette personne s'est sentie à juste titre atteinte dans son honneur.

Les Maires de MONTPILOT et ROQUESÉRIÈRE reconnaissent qu'il s'agit de leur part d'une regrettable erreur de jugement.

Enfin, ils ont conscience que ces faits ont pu être une source de trouble pour cette personne et sa famille.

Thierry AURIOL, Maire de MONTPILOT
Jean-Claude MIQUEL, Maire de ROQUESÉRIÈRE



Jeux

OUNT ES AQUO?

Principe du jeu : il faut deviner dans quel endroit de notre commune se cache ce détail.

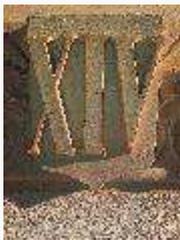
Réponse dans le prochain numéro, où il y aura un autre détail à deviner.
(Ount Es Aquò? = Où se trouve cela?)

Détail à deviner pour ce mois-ci : cette photo:



Solution du numéro précédent :

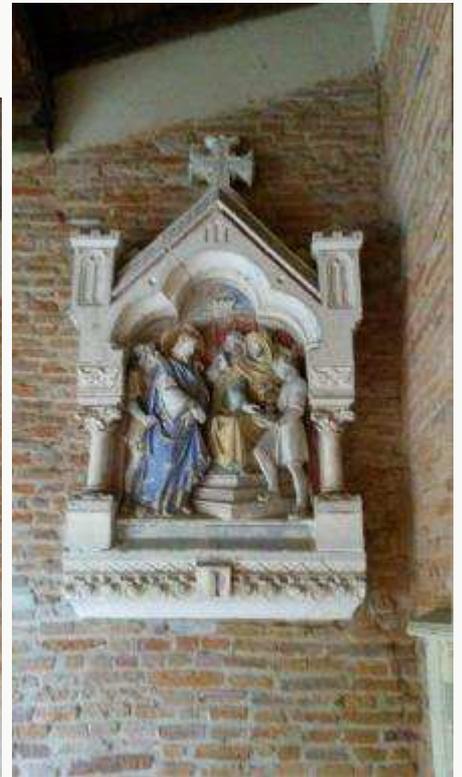
Réponse pour le n° de janvier 2016:



Le « XIV » du dernier Ount Es Aquo, se situe sur une des deux plaques de plâtre peintes sous le porche de la petite entrée de l'église Saint-Blaise. La première plaque portant le chiffre I représente la première des 14 stations du Chemin de Croix : le Chemin de Croix est une dévotion catholique. Le XIV représente donc la quatorzième et la dernière.

Station I : Jésus est condamné à mort
Station XIV : Jésus est mis au tombeau.

Nathalie Ollivier



Informations municipales par mail

Si vous êtes de Montpitol vous pouvez recevoir les informations municipales par mail, il suffit d'envoyer une demande en le précisant à : claude.ian1@yahoo.fr

Il n'y a que quelques messages par an et les alertes météo. Les messages sont envoyés en copie cachée (c'est à dire que les autres ne peuvent pas voir vos e-mails). Il est possible de se désabonner sur simple demande.

MAIRIE DE MONTPITOL

Horaires d'ouverture au public

Lundi : 15h30-18h30
Mercredi : 9h30-12h00
Jeudi : 15h30-18h30
Vendredi : 9h30-12h00
Téléphone : 05 61 84 22 01

Montpitol Info. Journal de la commune de Montpitol, édité par la Mairie de Montpitol. Édition du mois de Juin 2016, Gratuite. Directeur de la Publication: Thierry Auriol, maire de Montpitol. Nombre d'exemplaires imprimés et distribués: 170. Conception, collecte des articles et des photos, correction des fautes d'orthographe, création du logo stylisé représentant le village, mise en page et distribution : travail collectif de la commission communication et du conseil municipal: Jean-Claude Boulet, Anne Verdier, Nathalie Ollivier, Hélène Pennkamp, Patrice Rollin, Jean Bepmale et David Wendland. Impression, assemblage, pliage: Espace Repro. Photos: Nathalie Ollivier, Jean-Claude Boulet, D. Wendland, Anne Verdier, Eliane Orlando. Nous remercions les élus au conseil municipal, ainsi que toutes les personnes ayant participé à l'élaboration de ce Montpitol Info. Autres membres du conseil municipal ayant contribué à la rédaction des articles: Michel Laurens, Patrick Borry et Thierry Auriol. Autres personnes ayant contribué: Eliane Orlando, Isabelle Fioroni, Sabine Alquier. Merci également à Nicole Narducci pour sa patience et son soutien logistique.